

Marseille et Jules César

(49 avant notre ère) ⁽¹⁾. *M. Cl. C.*

Dans le courant du mois de décembre 50 avant notre ère, César, rompant décidément avec le gouvernement sénatorial, franchissait le Rubicon, limite de sa province de Gaule, et pénétrait à la tête d'une armée sur le sol de l'Italie, se mettant par là même hors la loi. A cette déclaration de guerre, le Sénat répondit en décernant à Pompée, sur la proposition de Caton, le commandement des armées chargées de défendre la République contre l'usurpateur. Mais, devenu, sans coup férir, maître de Rome, César en repartit presque aussitôt, pour se porter contre la principale armée de Pompée, celle qui était cantonnée en Espagne. Il sortit de Rome dans les premiers jours du mois de mars 49, avec les quelques légions qu'il avait sous la main, pour aller rallier à Narbonne les autres, restées en Gaule. Il prit naturellement la voie de terre, qui, avec ses étapes en pays allié, je veux dire le territoire de Marseille, à Nice, puis à Marseille même, était depuis longtemps déjà la voie de communication habituelle entre l'Italie et l'Espagne. Et c'est alors que se produisit le fait, imprévu, du moins pour César, qui devait avoir pour Marseille de si désastreuses conséquences.

Arrivé en territoire marseillais, sans doute vers Nice, César apprit que Marseille, par où il comptait passer avec ses légions, avait décidé de ne pas le recevoir. Surpris sans doute autant qu'irrité, il dut suspendre sa marche, et naturellement, avant de s'ouvrir par la force ce passage qu'on lui refusait, il entreprit de négocier, et de l'obtenir à l'amiable, sans perte de temps et sans pertes d'hommes.

Où s'ouvrirent ces négociations, nous ne le savons pas. César lui-même avec son imprécision habituelle et systématique, se borne à dire qu'il apprit la nouvelle que Marseille lui fermerait ses portes, en même temps que d'autres nouvelles, quand il fut arrivé « dans

(1) Cette étude a été lue à la Section d'histoire grecque et romaine du V^e Congrès international des sciences historiques, à Bruxelles, le 10 avril 1923.



la Gaule ultérieure ». Or il n'y était pas arrivé sans encombre ; une lettre de M. Cælius Rufus, un de ses lieutenants les plus dévoués, en même temps qu'un ami intime de Cicéron (à qui est adressée la lettre en question), nous apprend qu'il y avait jusque chez les Ligures de la région de Vintimille deux partis, le parti césarien et le parti pompéien ; ce dernier avait soudoyé des agents, qui avaient assassiné un certain Domitius, hôte de César (sans doute un indigène qui avait reçu le droit de cité romaine) ; là-dessus, toute la cité avait couru aux armes et César dut envoyer Cælius en avant-garde, à la tête de quelques cohortes, pour rétablir l'ordre et surtout pour s'assurer le passage, que les pompéiens avaient la prétention de lui fermer. Il semble bien que cette échauffourée, si peu grave qu'elle fût, ait quelque peu retardé la marche de César, pour qui le temps était précieux, car, pendant qu'il allait lutter en Espagne, Pompée allait armer contre lui tout l'Orient. On comprend donc facilement quel effet dut produire sur cette âme ambitieuse et impatiente le nouveau retard que lui infligeait, non plus cette fois une tribu à demi barbare, mais la grande cité hellénique de l'Occident, la plus ancienne et la plus fidèle des alliées de Rome.

Tout d'abord, il prétendit agir en maître ; il invita les Marseillais à venir le trouver, afin que l'on s'expliquât de part et d'autre. Il ne devait sans doute, à ce moment, pas être loin de Marseille. Néanmoins le procédé était cavalier ; César n'avait, en fait de titre officiel, que son ancien titre de proconsul des Gaules, et encore ce titre lui avait-il été contesté par le Sénat, qui l'avait remplacé dans cette charge par L. Domitius Ahenobarbus. Le gouvernement marseillais, gouvernement d'une cité indépendante de Rome, et simplement son alliée, était en droit de discuter avec César d'égal à égal, et n'était point tenu d'aller le trouver dans son camp. Il ne semble pas cependant qu'il se soit élevé de difficultés à ce sujet ; à l'invitation dépourvue de courtoisie du Romain, les Grecs ne répondirent qu'en y acquiesçant. Dans des conjonctures aussi graves, ils voulurent évidemment éviter de se donner même l'apparence d'un tort, et les Quinze, le pouvoir exécutif de la République, se rendirent à la convocation de César.

D'après Lucain, ce seraient les magistrats de Marseille qui auraient pris les premiers la parole, et expliqué au proconsul les

raisons que croyait avoir leur cité de garder la neutralité dans la guerre civile qui allait déchirer la république romaine. Et c'est le front ceint d'une couronne de feuilles d'olivier qu'ils se seraient présentés à l'entrevue. Ce n'est certainement pas ainsi que les choses se sont passées et il est bien évident que c'est César qui a le premier pris la parole et demandé aux Marseillais si vraiment ils avaient l'intention de lui fermer leurs portes, et pourquoi. C'est bien ainsi d'ailleurs, que César lui-même expose les faits; et l'on comprend très bien pourquoi Lucain a agi autrement; nous allons voir qu'il y eut deux entrevues, qu'il aurait été, pour le poète, fastidieux de narrer successivement; pour la même raison il ne fera, des deux batailles navales livrées dans les eaux de Marseille, qu'une seule. Il n'a donc fait des deux entrevues qu'une seule, et a été amené ainsi à donner la parole d'abord aux Marseillais, afin de pouvoir conclure par la réponse de César, d'ailleurs beaucoup plus courte que la harangue, car c'est une véritable harangue d'apparat, un morceau de bravoure, des Marseillais.

C'est donc César qui prit la parole, et il le fit, à en juger par le résumé qu'il a lui-même donné de son discours, avec une rare insolence. Il pria instamment Marseille de « ne pas prendre l'initiative de la guerre »; comme si ce n'était pas lui-même qui l'avait prise en s'avançant en territoire marseillais, à la tête d'une armée, sans en avoir demandé l'autorisation! Mais que penser de l'argument qu'il fit valoir ensuite: « C'était l'exemple de l'Italie entière que devait suivre Marseille, plutôt que d'accéder à la volonté d'un seul homme (Pompée) »? Comme si l'Italie avait accueilli triomphalement César après le passage du Rubicon! En réalité, si César avait fait en Italie une campagne admirable de décision et de rapidité, alors que Pompée et ses partisans, pris au dépourvu et incapables de résolutions viriles, s'en étaient laissé chasser honteusement, il n'en est pas moins vrai que presque tout ce que le Sénat comptait d'hommes honorables, Cicéron en tête, ne s'étaient point ralliés au vainqueur, pas plus que le parti républicain dans son ensemble.

Cette mercuriale, évidemment plus développée que le canevas que nous ont transmis les Commentaires, mais cependant sans doute assez brève — *imperatoria brevitatis* — se terminait par un « rappel fait à tout ce qu'il pensait être de nature à ramener leurs

esprits à la raison » ! C'était dire qu'il se refusait à prendre au sérieux la conduite du gouvernement marseillais et qu'il n'entendait pas discuter, mais qu'il voulait simplement être obéi, que ses raisons eussent paru ou non convaincantes. C'était l'allure et le langage, non d'un homme d'Etat et d'un diplomate conférant avec les représentants d'une cité alliée, mais d'un chef d'armée, et non d'une armée de citoyens, mais de mercenaires à sa dévotion, prêts à briser toutes résistances sur un signal de lui, sans souci aucun de la légalité et du droit.

César, il est vrai, a pris soin d'indiquer, quelques lignes plus haut, qu'il savait, d'ores et déjà, que non seulement les Marseillais étaient décidés à lui fermer les portes de leur ville, mais qu'ils avaient reçu un message de Pompée, que leur parti était pris, et qu'il l'était contre lui, César ; enfin qu'ils étaient en train d'armer et qu'ils allaient recevoir un de ses pires ennemis, L. Domitius Ahenobarbus, lequel, nommé à sa place, par le Sénat, proconsul des Gaules, venait de partir à la tête d'une escadre pour occuper la ville. Il y aura lieu de revenir sur ces divers points ; je me bornerai pour le moment à faire remarquer que César, dans le discours qu'il tint aux envoyés de Marseille, ne fit point la plus petite allusion à tout cela — ç'aurait été cependant le moment ou jamais — et se borna à des considérations de politique générale.

Quoi qu'il en soit, les Quinze ne purent, semble-t-il, que prendre acte de ses déclarations et de ses intentions ; même en admettant qu'ils fussent présents tous les quinze, et que par conséquent le chef de la cité, Apollonidès, figurât parmi eux, ils n'étaient point munis de pleins pouvoirs, et comme toujours, c'étaient les Six-Cents, l'ensemble des citoyens actifs, qui seuls pouvaient délibérer et décider valablement. Ils quittèrent donc le camp de César pour rentrer à Marseille, d'où ils repartirent, munis de la réponse définitive du gouvernement de la cité.

Sur le sens et les termes de cette réponse, nous avons le compte rendu de César et l'interprétation poétique de Lucain, plus un résumé, beaucoup plus bref, de Dion Cassius. Or on va voir que ces documents ne concordent pas absolument, et qu'il y a lieu de les étudier de près et de les confronter dans le détail.

L'analyse, très brève comme toujours, donnée par César du discours des Marseillais, si elle est exacte, et elle doit l'être dans

son ensemble et son sens général, laisse reconnaître que le discours, composé et ordonné comme il convenait aux représentants d'une cité hellénique polie et lettrée, devait comprendre trois points : « Les Marseillais se rendaient compte que le peuple romain était divisé entre deux partis ; mais où étaient le droit et la justice, c'est ce qu'ils n'avaient ni le droit, ni le pouvoir de décider. De plus, il se trouvait que les chefs de ces deux partis étaient Pompée et César, qui tous deux étaient les patrons de leur cité, et auxquels elle était également redevable de grands bienfaits. Elle était donc tenue de témoigner à l'un et à l'autre la même bienveillance, par conséquent de n'aider aucun d'eux contre l'autre, et de ne recevoir dans son enceinte ou dans ses ports ni l'un ni l'autre. » Réduite en formules diplomatiques, cette harangue avait un sens très précis et très net ; c'était une déclaration de neutralité pure et simple. Mais elle manquait de conclusion : quel parti prendrait Marseille si César violait cette neutralité ? Seulement, la conclusion manquait-elle réellement, ou est-ce César qui l'a supprimée ?

La harangue composée par Lucain est beaucoup plus longue, et, naturellement, d'un tour beaucoup plus oratoire ; mais il ne faudrait pas croire que le souci de la forme chez le poète fasse tort au souci de la vérité chez l'historien ; la preuve en est que le résumé de Dion Cassius donne la trame même du discours de Lucain (c'est à-dire sans aucun doute de Tite-Live).

L'orateur marseillais chargé de prendre la parole au nom de la cité (sans doute le Président Apollonidès) commença par rappeler les services rendus par Marseille à Rome en sa qualité d'alliée ; et il ajouta que la cité était toujours prête à combattre de nouveau sous les aigles romaines, à condition que ce fût, comme auparavant, contre un ennemi du dehors et non contre des concitoyens. Que César, ou Pompée, voulussent bien déposer leurs armes, Marseille leur serait ouverte, à l'un comme à l'autre. Mais si César persistait à vouloir pénétrer de force, Marseille n'hésiterait pas à supporter toutes les rigueurs de la guerre, et s'il le fallait, à subir le sort de Sagonte.

La harangue d'après Lucain comportait donc, comme d'après César, trois points ; et enfin ces trois points sont encore indiqués, ramenés à leur plus simple expression, par Dion Cassius. Il s'agissait donc bien partout d'une déclaration de neutralité.

Cependant, si le sens général des deux discours (je dis deux, parce qu'en somme ceux de Lucain et de Dion n'en font qu'un) est le même, M. C. Jullian a très bien montré qu'ils présentent cependant des différences, assez notables pour que l'on puisse en tirer des conclusions différentes.

D'abord, ce qui fait la conclusion, et la conclusion très nette, largement développée du discours de Lucain, à savoir la menace d'accepter tous les hasards de la guerre, est justement ce qui manque, je l'ai fait remarquer plus haut, au texte de César. Or comment admettre que les Marseillais n'aient pas fait connaître à César le parti qu'ils prendraient s'il maintenait ses exigences, et que lui-même ne le leur ait pas demandé ? C'est donc de propos délibéré que César l'a supprimé.

D'autre part, tandis que, chez Lucain, l'orateur marseillais fait valoir avec une certaine complaisance les services rendus en tant d'occasions par Marseille à Rome, César n'y fait pas la plus petite allusion ; est-il vraisemblable que les Marseillais aient négligé ce moyen d'agir sur l'esprit de leur interlocuteur ?

Enfin, et ceci est le plus important, cette déclaration de neutralité ne se présente pas dans les deux discours sous le même aspect. D'après César, Marseille aurait déclaré ne vouloir recevoir aucun des deux rivaux ; pour Lucain elle aurait déclaré qu'elle les recevrait l'un et l'autre, mais désarmés. Et il n'y a point d'équivoque : il n'est pas question de recevoir l'un ou l'autre isolément, celui qui se présentera, « qu'il y ait sur la terre un lieu sûr pour toi, ainsi que pour Pompée... et où vous veniez désarmés ».

De tout cela, il résulte que la position prise par Marseille vis-à-vis de César n'est point la même, qu'on l'apprecie du point de vue de César ou de celui de Lucain. Chez César, elle nous apparaît, dit très bien C. Jullian, comme « une cité cliente qui veut ménager deux puissants patrons ; elle est dans la Pharsale, une puissance alliée et libre, qui se déclare neutre et s'insinue médiatrice ».

Entre ces deux façons de présenter les choses, où se trouve la vérité ? Nous savons que les contemporains mêmes de César ont suspecté la véracité des mémoires sur la guerre civile. Et d'autre part, on retrouve encore ailleurs que chez Lucain et Dion la même version ; à savoir chez Velleius Paterculus, qui prononce le mot décisif : « Marseille voulut avec plus de zèle que de prudence, et

d'une façon intempestive, *imposer son arbitrage* aux chefs des factions ».

S'il en est ainsi, et si Marseille a rêvé de jouer ce rôle, qui aurait pu être aussi bienfaisant que glorieux, d'arbitre entre les deux chefs de partis qui allaient livrer pendant des années la république entière à la guerre civile, qui se sentira le courage de lui en faire un reproche ? A coup sûr, elle présuma trop de ses forces matérielles et de son autorité morale, et ne comprit pas que le temps était passé, et pour ne plus revenir, des discordes civiles que l'on arrangeait au moyen de discours et par des concessions mutuelles. Il ne s'agissait plus d'intérêts de partis, mais d'ambitions personnelles, plus ou moins dissimulées, mais, au fond, sans frein de chaque côté; et c'étaient les armes seules qui devaient décider. A se laisser ainsi imprudemment entraîner dans la lutte, Marseille allait risquer et perdre son indépendance ; évidemment

Elle osa trop, mais l'audace était belle.

Mais de cela, César ne dit rien et ne parle que d'une déclaration de neutralité. Bien plus, il a soin de faire entendre, et cela d'avance, avant de résumer les propositions des représentants de Marseille, que tout cela n'était qu'une feinte, et que déjà la ville avait partie liée avec Pompée. Très perfidement, en effet, avant de raconter son entrevue avec les Quinze, il expose que Domitius était parti d'Italie avec sept navires légers « pour occuper Marseille ». Or nous le saisissons là en flagrant délit de mensonge, car jamais Domitius n'a occupé Marseille, où il n'a jamais eu part au gouvernement de la cité, et n'a fait que commander une escadrille alliée. Dans tous les cas, en admettant qu'à ce moment là Domitius fût déjà parti pour Marseille, il n'y était sûrement pas arrivé, et l'on se demande comment César savait quel accueil on lui ferait et quel rôle on lui réserverait.

Il ajoute ensuite que Pompée, avant de quitter Rome, avait eu soin d'expédier à Marseille, chargés d'un message de lui, des jeunes Marseillais de familles nobles qui s'y trouvaient, après les avoir exhortés, eux et leurs compatriotes, à ne point laisser effacer par les bienfaits plus récents de César le souvenir des services que lui Pompée leur avait rendus auparavant.

Voilà encore un singulier grief ! César avait la prétention que son rival n'essayât même pas de faire de la propagande là où il

avait des raisons de croire qu'il trouverait des partisans ! Et c'est au simple reçu de ce message de Pompée que les Marseillais auraient décidé de fermer leurs portes à César !

Enfin, comme troisième et dernière preuve de la fausseté des Marseillais et de leurs mauvais desseins à son égard, César allègue encore que Marseille faisait des préparatifs de guerre, réparait ses remparts et ses vaisseaux, amassait des vivres, et enrôlait des mercenaires. Ici encore, il me paraît impossible de croire à la bonne foi de César ; à qui fera-t-on croire qu'un homme d'Etat et un général aussi expérimenté que lui n'ait pas su que la meilleure, l'unique sauvegarde de la neutralité, c'est une solide armée toute prête à la faire respecter ? Les Marseillais auraient pu déclarer à aussi bon droit que, s'ils armaient, c'était précisément la preuve qu'ils voulaient rester neutres. Au résumé, toutes ces allégations paraissent bien, non seulement inexactes, mais entachées de mauvaise foi, et le désir qu'avait Marseille de garder la paix pour elle-même, et peut-être d'aider à la rétablir pour tout le monde romain est tellement naturel et vraisemblable en soi, qu'on cherche en vain des motifs de le contester ; qu'avait à gagner Marseille, en luttant pour Pompée contre César ? pas plus qu'en luttant pour César contre Pompée. Son véritable intérêt, c'était le rétablissement de la paix, la guerre devant avoir pour résultat inmanquable un trouble profond dans ses relations commerciales avec l'Italie, l'Orient, l'Espagne et la Gaule.

Ses espérances devaient être déçues. Seulement, chose étrange, nous ne savons pas ce qui amena la rupture des négociations et la déclaration de guerre. Là dessus, comme sur la prétendue arrivée de Domitius, Lucain est muet : pour lui, c'est la harangue même des Marseillais qui a irrité le proconsul, et c'est là dessus qu'il rompt brutalement, sans plus de discussion : devant les envoyés, et aussi devant ses soldats, il déclare que : « C'est en vain que les Grecs comptent sur son départ ; quoiqu'il ait hâte de marcher sur l'Espagne, il aura le temps cependant de détruire Marseille. Que ses cohortes se réjouissent : grâce aux destins, la guerre vient s'offrir à elles... Quant aux Grecs, ce qu'ils recevront, ce n'est pas la paix demandée, mais un châtement ». Et il faut avouer que cette courte et brutale harangue de soudard répond assez bien à l'im-

périeuse mise en demeure par laquelle César, de son propre aveu, avait commencé les négociations.

Cependant, il ne semble pas que les choses se soient passées ainsi, et que la rupture ait eu lieu séance tenante, et comme réponse au discours des députés de Marseille. C'est, prétend César, au cours des négociations — qui auraient donc continué — que Marseille fit preuve d'une duplicité qui ne trahissait que trop ses véritables desseins. Domitius étant arrivé entretemps, on l'avait reçu, on l'avait mis à la tête de la cité, et on lui avait confié le commandement suprême, y compris celui de la flotte.

Or il y a là autant d'erreurs, volontaires évidemment, que de mots : Domitius n'a jamais été le chef de la cité, qui était le Président des Six-Cents, Apollonidès ; — il n'a jamais eu le commandement suprême des troupes qu'avait le même Apollonidès ; — et pas davantage celui de la flotte, qu'exerçait alors Parménon. Et tout cela, César le savait aussi bien que nous le savons aujourd'hui (grâce aux scolies de la Pharsale) ; s'il a essayé de faire croire le contraire à ses lecteurs, c'est qu'il fallait que Marseille apparût comme une ville dévouée corps et âme à Pompée et lui sacrifiant jusqu'à ses propres intérêts, et non comme une cité libre et voulant le demeurer, obligée malgré elle à se jeter dans la mêlée, mais entendant maintenir, pendant la guerre comme pendant la paix, sa personnalité et son indépendance.

Cela étant, on est en droit de se demander si les autres allégations de César ont une plus grande valeur. Les Marseillais, dit-il, ramassaient partout des bateaux, et les réparaient ; ils entassaient dans leurs greniers des céréales et d'autres vivres. Sur quoi César se déclara joué, et amena devant Marseille trois légions. Qu'on le remarque, ces griefs n'avaient rien de nouveau ; ils sont identiquement les mêmes que ceux qu'il mentionnait avant même l'ouverture des pourparlers. Seulement, nous ne disposons là dessus d'aucun renseignement venant du parti adverse, et nous ne savons pas ce qu'auraient répondu à cela les Marseillais ; est-il douteux qu'ils auraient présenté les choses sous un tout autre jour ? Pour ce qui est de Domitius, rien n'est moins certain que sa présence à Marseille dès ce moment. César est le seul à l'affirmer ; Lucain ne parle pas du tout de lui ; enfin Dion, qui ne fait que le mentionner

comme allié des Marseillais, ne parle de lui qu'au cours du récit qu'il fait du premier combat naval.

Tout ce qui ressort de cela, c'est donc simplement que les Marseillais maintinrent leur point de vue et refusèrent d'ouvrir leurs portes à l'armée de César, et que c'est celui-ci qui rompit les négociations et déclara la guerre. Marseille, comme elle l'en avait prévenu, ne se laissa pas intimider, et releva le gant.

Eut-elle tort ou raison ? Pouvait-elle échapper à son destin et garder cette neutralité qu'elle proclamait ? En fait, nous constatons qu'elle ne l'a pas pu, puisque César en personne est venu exiger d'elle qu'elle livrât passage à son armée. D'ailleurs Pompée, s'il l'avait pu, n'aurait pas agi autrement ; les démarches qu'il avait fait faire par l'intermédiaire des jeunes nobles Marseillais, de séjour à Rome, le prouvent suffisamment. Il aurait fallu au moins, pour cela, que Marseille ne se trouvât pas sur la route par laquelle devaient passer, où risquaient de se rencontrer, peut-être, les belligérants. Et encore, dans cette lutte, tout le monde, comme autrefois dans la guerre punique, était entré peu à peu : les cités grecques d'Orient, et les royaumes aussi, comme l'Égypte. Comment Marseille serait-elle restée seule en dehors du mouvement qui entraînait l'Europe, l'Asie et l'Afrique ? Depuis trop longtemps déjà la cité grecque était entrée dans l'orbite de Rome ; désormais leurs destinées étaient liées, et quel que fût le parti qui l'emporterait définitivement à Rome, il exigerait après coup l'adhésion de la plus ancienne alliée de Rome, mais lui saurait mauvais gré de ne pas l'avoir donnée plus tôt. De même qu'autrefois entre Rome et Carthage, la neutralité était maintenant impossible à Marseille entre César et Pompée.

Tout cela, le gouvernement de Marseille n'a pu se le dissimuler. Par son refus d'entrer dans la guerre et sa proclamation de neutralité, a-t-il voulu simplement se faire forcer la main et dégager sa responsabilité ? Il n'est pas impossible. Mais son désir de maintenir la paix et de faire tous les efforts en ce sens n'en paraît pas moins véritable et sincère : la délibération prise par le Conseil de la cité, dans des conjonctures aussi angoissantes, ne pouvait être une simple feinte diplomatique, mais devait être l'expression du désir profond qui l'animait de laisser passer la tourmente sans s'y laisser entraîner, sauf peut-être à y jouer le rôle glorieux de

médiateur, et à rendre ainsi à sa grande alliée, la cité romaine, le plus éclatant des services.

L'impossibilité d'une telle conduite une fois démontrée par l'inflexibilité de César, Marseille n'hésita plus : elle prit le parti que tout son passé lui commandait impérieusement de prendre. Marseille n'avait jamais été l'alliée à Rome d'un homme ou d'un parti ; elle était l'alliée de la cité. Mais où était la cité maintenant ? On sait qu'à Rome même, beaucoup hésitèrent, Cicéron en tête, troublés à l'idée du bouleversement général qu'allait déclencher cette lutte. Et la personne du chef du parti opposé à César, ce médiocre, indécis et vacillant Pompée, qui avait au fond les mêmes ambitions que son rival, mais les dissimulait assez maladroitement sous des formes constitutionnelles, n'était guère faite pour rassurer les consciences et enflammer les courages. Mais enfin il avait derrière lui le Sénat, représentant de la Cité depuis ses origines, ce Sénat que César avait bravé ouvertement, en contrevenant à ses décrets, de même d'ailleurs qu'il avait fait pour l'Assemblée du peuple et ses lois. Dans un de ces cas où il peut être plus facile de faire son devoir que de le discerner bien nettement, Marseille n'hésita même pas, comme avait hésité Cicéron : elle se déclara pour la légalité et demeura l'alliée de la cité qu'elle connaissait, de la cité représentée par le Sénat et les magistrats régulièrement nommés, et se refusa à reconnaître une cité nouvelle, dirigée par un soldat rebelle, qui n'avait plus de pouvoirs officiels et n'était plus, au vrai, qu'un aventurier.

Même en dehors de ces considérations, le parti que représentait, ou qu'était censé représenter César, le parti des *populares*, ne devait compter à Marseille que des adversaires ; cité aristocratique depuis le jour de sa fondation, Marseille avait été jusque là avec Rome en pleine communion d'idées politiques. Le triomphe d'idées nouvelles à Rome ne pourrait qu'amener à Marseille des changements désastreux pour le corps des citoyens maîtres de la cité.

En un mot, Marseille devait avoir horreur de la démagogie, et César, plus ou moins compromis autrefois dans la conspiration de Catilina, passait pour en être le représentant. Marseille qui n'avait pu ni réconcilier les rivaux, ni garder la neutralité, pouvait, de par son passé, rester l'alliée d'une Rome représentée par le Sénat et Pompée ; elle ne pouvait, sans forfaiture, devenir l'alliée

de la Rome de César. Elle fit son devoir et accepta la terrible aventure d'une guerre contre le général le plus célèbre du temps, le conquérant des Gaules.

L'issue de la lutte, qui fut d'un acharnement sans pareil, et dura près de sept mois, n'était guère douteuse. Marseille, qui ne reçut de Pompée que le secours dérisoire de l'escadrille de Domitius, succomba, et ne fut plus désormais, au lieu d'une cité active et florissante, qu'une simple ville, sans territoire, célèbre et admirée encore, mais pour son passé. Les dieux avaient décidé contre elle, et aussi contre la justice et le droit.

M. CLERC.
